

# Rapport public Parcoursup session 2021

I.U.T. 2 de Grenoble - site de Vienne - BUT - Gestion des entreprises et des administrations Parcours : Gestion comptable, fiscale et financière \_  
Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (5137)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T. 2 de Grenoble - site de Vienne - BUT - Gestion des entreprises et des administrations Parcours : Gestion comptable, fiscale et financière _ Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (5137)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	26	534	185	325	18	50
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	54	1213	402	788	18	50

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

### COMPETENCES GENERALES

- \* Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- \* Avoir une connaissance suffisante dans deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- \* Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- \* Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

### COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- \* Mettre en œuvre des techniques quantitatives,
- \* Être capable de rechercher l'information dans l'environnement numérique,
- \* Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- \* Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

### QUALITES HUMAINES

- \* Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- \* Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- \* Avoir le sens pratique, être attentif et rigoureux,
- \* Montrer son intérêt, sa motivation et son appétence pour la logique, l'analyse quantitative et les outils numériques,
- \* Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

A partir de septembre 2021, le DUT bac +2 devient le BUT bac +3 (Bachelor Universitaire de Technologie). Le BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (BUT GEA) est un cursus décliné sur trois années. Il s'articule autour d'heures d'enseignement et d'activités encadrées (1600 heures), de travail en mode projet (600 heures) et de mises en situations professionnelles à travers les stages (22 à 26 semaines) ou l'alternance. Le département continue à proposer des mobilités à l'international.

L'évaluation du BUT se déroule sur le mode *du contrôle continu*, avec des évaluations régulières dans chaque matière. L'assiduité est ainsi obligatoire. L'évaluation porte sur les connaissances et la mise en pratique des apprentissages.

Une attention particulière est accordée à la définition du projet professionnel de l'étudiant tout au long de la formation. En fin de BUT 1, les étudiants sont amenés à choisir un parcours apportant une spécialisation métier à leur cursus.

### **Deux parcours sont proposés à GEA Vienne :**

Parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (alternance en BUT3)

Parcours Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activités (alternance BUT3)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Un pré-classement des dossiers est réalisé automatiquement à partir d'une moyenne calculée sur les notes de première et terminale. Les dossiers sont ensuite analysés individuellement par les membres de la commission de recrutement afin de déterminer s'ils peuvent être retenus et de moduler le pré-classement en fonction des autres éléments du dossier.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe. Nous vous conseillons également de compléter le champ optionnel

"activités et centres d'intérêt".

Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel (et les étudiants en réorientation les raisons de leur souhait de changer de formation).

Par ailleurs, les candidats en situation de handicap ont tout intérêt à le déclarer : non seulement les recruteurs n'ont pas accès à cette information, mais en

cas de refus cela facilitera une demande de réexamen de la candidature auprès du rectorat.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau académique : notes obtenues		Épreuve anticipée de français	Essentiel
			Notes de français, mathématiques, histoiregéographie, anglais, philosophie, informatique, comptabilité, management (en fonction des séries de bac) de première et terminale	Essentiel
			Notes obtenues dans l'enseignement supérieur (le cas échéant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Comportement et assiduité		Appréciations portées sur les bulletins scolaires	Essentiel
Savoir-être	Motivations à intégrer un parcours professionnalisant		Le projet de formation, la fiche avenir seront pris en compte	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Choix argumenté de la formation	Cohérence du projet de formation au regard des métiers visés par le candidat	Le projet de formation, la fiche avenir seront pris en compte	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Laurence BILLARD,  
Directeur de l'établissement I.U.T. 2 de Grenoble - site de  
Vienne